



**Avis de course**  
**Grand Prix de St Cast**  
**Coupe de France J80**  
**Championnat de Bretagne Open 5.70**  
**Du 29 Avril au 1 Mai 2023**



1- La régata sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024.
- Le règlement sportif 2023 de la ligue de Bretagne de voile.
- Les règles de classes J80 et Open 5.70

2- Admissibilité

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux suivants : Open 5.70, J80.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- L'attestation d'assurance du bateau.
- le certificat de jauge ou de conformité
- pour les J/80 c'est épreuve est open, réservée aux membres de la classe J/80 tels que définis par les règles de la classe J/80 et à jour de leur cotisation auprès de leur classe nationale.

3- Inscription et droits à payer

3.1 La fiche d'inscription doit être retournée au Centre nautique de St Cast ([contact@centre-nautique-saint-cast.fr](mailto:contact@centre-nautique-saint-cast.fr)) ou par courrier : Centre nautique de St Cast, le port, 22380 St Cast accompagnée du règlement.

3.2 Le droit à payer **par J80 est de 180 €** et **par OPEN 5.7 : 110 €**

Grutage aller / retour : 40€ à réserver au CN St Cast

Tarif préférentiel jusqu'au 21 avril 2023 inclus puis 230 € par j80 et 160 € par Open 5.70 du 22 au 29 avril 2023 inclus.

Inscription en ligne : [https://centre-nautique-saint-cast.axyomes.com/client/regate\\_1.php](https://centre-nautique-saint-cast.axyomes.com/client/regate_1.php)

4- Horaires et programme

Vendredi 28 Avril 2023 :

Possibilité de grutage de 14h à 18h30 sur réservation auprès du centre nautique de St Cast.  
Possibilité d'inscription de 16h à 18h.

Samedi 29 Avril 2023

9h00 -11h30 : Confirmation d'inscription et mise à l'eau.

12h00 : Briefing

14h00 : OPEN 5.70 et J80 : Mise à disposition sur l'eau.

19H30 pot d'accueil

Dimanche 30 avril 2023

11h : Mise à disposition sur l'eau pour toutes les séries.

Soirée galettes/saucisse (règlement sur place)

Lundi 1 mai 2023

10h00 : Mise à disposition sur l'eau pour toutes les séries.

Pas de signal de d'avertissement après 13h00.

14h00 : Grutages.

16h00 : Remise des prix.

#### 5- Lieu de confirmation des inscriptions

- Lieu de confirmation des inscriptions : CN ST CAST, Port de St CAST
- Ville : ST CAST LE GUILDO 22380 (Côtes-d'Armor)
- Club responsable du rond : Centre Nautique de Saint Cast
- Téléphone : 02 96 41 86 42
- Email : [contact@centre-nautique-saint-cast.fr](mailto:contact@centre-nautique-saint-cast.fr)
- Responsable : Arnaud Fautrat

#### 6- Parcours

Les parcours seront de type parcours construits.

#### 7- Système de pénalités

La RCV 44.1 est modifiée comme suit : Pour toute infraction à une règle du chapitre 2 des RCV la pénalité de 2 tours sera remplacée par une pénalité d'un tour. Chaque tour comprenant un virement de bord et un empannage.

#### 8- Classements

2 courses devront être courues pour valider l'épreuve.

#### 9- Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 10- Prix

Des prix seront distribués.

#### 11- Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).